



Le Gabriel

VOL. 8, NO 3 BULLETIN DE LIAISON NO 57 DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES GOSSELIN JUILLET 2018



GABRIEL GOSSELIN
1621 - 1697

SOMMAIRE

VOLUME 8, NO 3



DANS CE NUMÉRO:	Page
Mot de la rédactrice en chef	3
A word from editor in chief	4
La plume...de Jacques Gosselin, une page d'histoire: Les terres des enfants de Gabriel Gosselin (1621-1697).	5
Penned by...Jacques Gosselin, a page of history: The properties of Gabriel Gosselin's children (1621-1697) on Île d'Orléans.	9
Des nouvelles des Gosselin	13
Saviez-vous que...	
Un survivant Gosselin à bord de l'Empress of Ireland	17
Programme du 39ième rassemblement des familles Gosselin	19
Gosselin Families 39 th Gathering program	20
Au temps de la Nouvelle-France...L'eau-de-vie	21
Coordonnées de l'Association des familles Gosselin	23

Tous droits réservés Association des Familles Gosselin. Toute reproduction est interdite.

(La photo de l'ancêtre Gabriel Gosselin qui apparaît sur la page couverture est une gracieuseté de la Brasserie Labatt).

Un mot de la rédactrice en chef



Bonjour chers cousins et cousines,

L'été qui s'est fait désirer est enfin arrivé, car qui dit été dit rassemblement. En effet, les 25 et 26 août nous irons rencontrer les gens de Drummondville. On espère que vous serez au rendez-vous en grand nombre! Dans le présent numéro, vous trouverez les informations relatives à ce rassemblement.

Également une autre page d'histoire écrite par Jacques Gosselin qui s'intitule : « Les terres des enfants de Gabriel Gosselin (1621-1697) ». Aussi, nous vous annonçons que nous serons présents au Salon de la Fadoq (Fédération de l'âge d'or du Québec) à l'automne au Centre de foires de Québec, on s'en reparle.

Il est important de souligner que parmi plusieurs d'entre vous la cotisation sera échue le 31 juillet prochain, donc s'il-vous-plaît, veuillez retourner votre paiement le plus tôt possible ou régler le tout lors du rassemblement.

Enfin, je vous invite à me transmettre vos commentaires et suggestions. Si vous avez des sujets intéressants ou de belles histoires à nous raconter concernant votre famille alors qu'attendez-vous pour faire jaillir vos talents d'écrivain ou de conteur!

Bonne lecture et bon été,

France Gosselin

LeGabriel1621@hotmail.com



A word from the editor in chief

Hello dear cousins,

The summer that we longed for has finally arrived, and this reminds us that the annual family gathering is approaching. This year we will meet in Drummondville on August 25 and 26. We hope that you will all be able to join us! You will find all of the necessary information about our gathering in this issue.

Also included is another page of history written by Jacques Gosselin entitled "The Properties of Gabriel Gosselin's Children (1621-1697) on île d'Orléans". In addition, we would like to announce that we will participate in the FADOQ Salon (FADOQ = Fédération de l'Âge d'Or du Québec, The Quebec Federation of retirees and elderly people) in the fall at the Quebec City Fair Center (Centre des foires), we will give you more details later.

It is important to note that for many of you, your membership fee will expire on July 31st, so please return your payment as soon as possible or give us your payment at the annual family gathering.

Finally, please feel free to send me your comments and suggestions. If you have interesting topics or stories to tell about your family, we would like to invite you to share your writing or storytelling talent with us!

*Enjoy the newsletter and
have a good summer,*

France Gosselin

legabriel1621@hotmail.com



La plume de... Jacques Gosselin



Une page d'histoire

Les terres des enfants de Gabriel Gosselin (1621-1697) sur l'Île d'Orléans.

Nous avons appris que l'ancêtre Gabriel Gosselin a possédé une douzaine de terres dans la partie ouest de l'Île d'Orléans (1). À partir de ce fait, il faut aussi se rappeler qu'après le décès de Françoise Lelièvre, il y a eu un partage des terres entre l'ancêtre et ses enfants en raison de la communauté de biens qui prévalait entre la défunte et Gabriel Gosselin. Ce dernier événement a eu pour effet de morceler les possessions de l'ancêtre et de les partager d'abord avec ses enfants majeurs.

Afin de situer sérieusement les dites terres des enfants de Gabriel, nous avons eu recours à Patrimoine Québec, un organisme dont le but est de sauvegarder les données historiques des Québécois. La géolocalisation superpose la carte de Villeneuve de 1689 ou la carte de Catalogne de 1709 avec la carte de Google earth de 2018. Cette pratique nous permet donc de visualiser où nos terres ancestrales sont situées dans ce monde d'aujourd'hui.

L'exercice d'aujourd'hui a donc pour but d'informer les nombreux descendants d'Ignace, Michel, François, Gabriel fils, François (Francisco) et Jean et leur indiquer où étaient situées les terres de leur deuxième ancêtre d'Amérique sur l'Île d'Orléans.

Vous aurez aussi compris que nous n'aborderons pas ici la localisation des propriétés de Louis à Montréal, Québec et Paspébiac, ni celles de Pierre à Rimouski, ni celles de Jean sur l'Île aux Grues et sur l'Île aux Canots.

Quand nous regardons cela avec un recul de 325 ans, nous sommes en mesure d'imaginer toute l'énergie et le travail qu'a investis l'ancêtre afin d'acquérir et de développer toutes ses terres.

En fait au tout début, seule la petite prairie, concédée par Jacques Gourdeau et située dans le domaine seigneurial, était défrichée. Il fallait bien un lieu pour faire paître les animaux de ferme.

Aussi, nous accompagnerons notre texte par une carte que vous retrouverez en annexe.

Vous avez sans doute remarqué qu'à l'époque de la Nouvelle-France, le droit d'aînesse était sacré, nous ne dérogerons pas de ce principe et nous allons suivre le même ordre dans la description des terres des enfants de Gabriel Gosselin sur l'Île d'Orléans.

Ignace Gosselin (1654-1727)

Étant le plus vieux des garçons, Ignace sera d'office le premier à aider son père à développer les terres qu'il a en sa possession. Il les connaît donc toutes pour les avoir parcourues de long en large. Aussi, son droit d'aînesse lui assurera donc le premier choix. Ignace, qui avait grandi sur la terre paternelle en face des chutes Montmorency, était bien au fait du coup d'œil exceptionnel qu'attribuait ce site. Mais Ignace sera plutôt attiré par le coup d'œil que lui apportait une propriété située sur l'autre rive du Saint-Laurent. Il jeta donc son dévolu sur une terre de la rive sud de l'Île. Ce choix est principalement explicable aussi par le fait que son père occupait toujours la terre ancestrale en 1683 lors du mariage d'Ignace avec Marie-Anne Ratté.

L'ancêtre Gabriel était un homme ambitieux. Il a exploité tout le bout de l'Île, aujourd'hui situé à Sainte-Pétronille de Beaulieu. Notons particulièrement les onze arpents de front (2) qui sont devenus son lieu d'habitation sur la rive nord entre le domaine de la seigneurie de Beaulieu et la terre du sieur de Bondy. À 180 pieds de l'arpent, ce n'est pas rien.

...suite

La plume de... Jacques Gosselin



Une page d'histoire

Son fils Ignace aura sûrement hérité de ce gène, car Raymond Gariépy nous confirme dans son livre (3) que l'aîné des fils de l'ancêtre a exploité douze arpents de terre de front à Saint-Laurent, paroisse voisine, située au sud-ouest de l'Île. Ce qui fait de lui sans doute un des plus grands propriétaires terriens de Saint-Laurent.

La terre numéro 60 est acquise par Ignace de la veuve et les héritiers d'Antoine Mondain, avec maison et grange. Cette terre représente la limite est de ses douze arpents de front. Si vous arrivez par la route Prévost, elle n'est pas tellement loin en s'en allant vers l'ouest sur le chemin Royal. Vous la trouverez à l'ouest de la ferme de François Gosselin dont l'adresse civique est au 7549, chemin Royal. La terre a trois arpents de front. À la suite de la précédente, nous retrouvons la terre numéro 61 qui en est une de six arpents de front. Elle comprend une maison, une grange et un hangar. Cette terre avait tout d'abord été acquise par Gabriel de Vincent Poirier. Suite au décès de Françoise Lelièvre, le partage a fait en sorte d'attribuer à Ignace trois des six arpents de front, les trois autres arpents lui furent transportés* plus tard. Avec la précédente, Ignace se retrouve donc avec une propriété de 150 arpents de terre labourable et quatre arpents de prairie. C'est sur cette terre qu'est établi notre pionnier Gosselin : Jean-Robert. Rappelons aussi que la maison où vivait Ignace n'est pas la maison appelée la maison Béliveau-Gosselin. La maison où Ignace a vécu se trouvait à un niveau plus bas et un peu à l'est de celle existante. Cette maison n'est plus visible aujourd'hui. Une partie de cette terre sera donnée à son fils Antoine en 1726 et une autre partie de cette terre sera donnée à sa fille Geneviève aussi en 1726. Vous y trouverez le chemin Gabriel Gosselin. Vous y trouverez également à l'est la plaque commémorant les familles Gosselin. La terre suivante porte le numéro 62a. Elle a deux arpents de front et est acquise de Jean Maranda en 1701. Puis la terre numéro 62b constitue la limite ouest de la possession d'Ignace. Elle a un arpent de front et elle est également acquise de Jean Maranda en 1704. Vous y trouverez à la limite ouest sur la roche à Maranda, une plaque commémorative de la famille de Gabriel Gosselin.

Michel Gosselin (1659-1703)

S'étant marié en 1684, soit l'année du partage des terres de l'ancêtre, Michel n'avait guère le choix de se trouver un gîte ailleurs puisque son père occupait toujours la terre ancestrale. Il a donc choisi d'occuper une terre située du côté du sud-ouest de l'île près de son frère Ignace et ce fait est bien illustré par un bail de location. Le père avait aussi pris soin avant son départ de l'Île, en 1689, de partager entre ses fils la terre ancestrale (4) ainsi que la terre de Champigny. La terre numéro 65 a trois arpents de front et est située à la limite ouest de la paroisse Saint-Laurent. Elle avait été acquise par Gabriel de Vincent Verdon vers 1689. Sur cette terre, nous y retrouvons le chemin Ferland, ainsi que le numéro civique 1710, chemin Royal. La terre suivante à l'ouest portant le numéro 66 a aussi trois arpents de front et est située dans l'arrière-fief du Mesnu. C'est son fils Pierre qui en assurera la succession. Auparavant, Michel aura passé deux bails à ferme, 1688 et 1689, avec son père pour des terres situées dans la terre de Champigny. En 1695, Gabriel va faire la donation de la terre ancestrale à son fils Michel (Rageot, notaire). C'est cette terre ancestrale située sur la rive nord du fleuve que Michel et sa femme céderont à leur fille Louise qui l'habitera avec son mari Pierre Noël pour la céder par la suite à leurs fils Raphaël, François, Jacques et Joseph-Marie (5).

François Gosselin (1661-1704)

François, l'aîné des deux frères portant le même prénom, s'installera à Saint-Laurent sur une terre de trois arpents de front située près de la route Prévost. Il l'a acquise de François Noël en 1687. La terre a trois arpents de front avec maison, grange et étable garnie de quarante arpents de terre labourable. C'est la terre numéro 56. Il aura comme ses frères une part dans la terre ancestrale et la terre de Champigny. Pour la situer : sa terre se situe à l'ouest de la route Prévost.

...suite

La plume de... Jacques Gosselin



Une page d'histoire

Gabriel Gosselin fils (1662-1700)

Gabriel fils va s'installer dans l'arrière fief de la Chevalerie dans la paroisse Saint-Pierre. Il va acquérir en 1688, de la veuve de Charles Roger des Colombiers, une terre de quatre arpents de front avec maison, grange et étable. Cette terre numéro 58 comprend trente arpents de terre labourable et six arpents de prairie. Pour mieux la situer, nous y trouvons les commerces Héritage et Écolo ainsi que le numéro civique 1153, chemin Royal. Cette terre était située à la limite d'une ancienne école de rang de Saint-Pierre. Cette terre est située à L'ouest de la côte du pont.

François Gosselin (Francisco) (1664-1745)

François va s'installer à Saint-Pierre sur la terre numéro 64, qui à l'origine avait été acquise par Gabriel le père, de Louis Coulombe. C'est une terre de trois arpents de front avec trente arpents de terre labourable avec maison, grange et étable située dans l'arrière fief de la Grossardière à l'ouest du début du fief de la Chevalerie. Il aura aussi sa part dans la terre ancestrale (4) et la terre de Champigny. Pour mieux la situer aujourd'hui, nous y trouvons : l'atelier d'Art de Bernard Côté et l'adresse civique 1073, chemin Royal. Nous y trouvons aussi le Domaine Orléans au 1067, chemin Royal. Si vous descendez de cet ancêtre, pourquoi ne pas aller y cueillir des pommes en famille.

Jean Gosselin (1666-1756)

Gabriel aurait aimé voir son fils Jean s'installer dans l'entourage de ses frères. Pour cela, il lui vend une terre de deux arpents de front à Saint-Laurent en 1691 voisin de son frère aîné. Cette terre numéro 62a que l'ancêtre avait acquise du bureau des pauvres de Québec en 1676. Mais Jean avait d'autres projets en tête et il a donc décidé de vendre cette terre à Jean Maranda en 1701. Ce dernier l'a aussitôt revendue à Ignace Gosselin. Pour se situer aujourd'hui, regardons le 3191, chemin Royal aux limites de Saint-Laurent et se rapprochant de Sainte-Pétronille.

Et voilà, le tour des terres des enfants de Gabriel Gosselin sur l'Île d'Orléans est complété. J'espère que vous trouverez le temps d'aller voir ça sur place et d'aller encourager les commerces qui s'y trouvent. Ce serait là, une bonne façon de marcher sur la terre de votre deuxième ancêtre d'Amérique. Vous trouverez à la fin de l'article une carte localisant les dites terres des enfants.

Notes :

- (1) Bulletin Le Gabriel, vol 2, no 4, septembre 2011
- (2) Confirmé par les actes des notaires : (Audouart 1652) (G.Rageot 1667) (Becquet 1674)
- (3) Les terres de l'Île d'Orléans 1650/1725, Raymond Gariépy
- (4) Carte de Villeneuve, terres #2 et #4
- (5) Donation de Pierre Noël et Louise à Gosselin (fille de Michel), Louis Pichet, notaire 1745

*transportés signifie cédés : verbe utilisé souvent par les notaires à cette époque.

ANNEXE A : Carte de l'emplacement des terres : 1. Ignace, 2. Michel, 3. François, 4. Gabriel fils, 5. François (Francisco) et 6. Jean

Jacques Gosselin, mars 2018

Anne-Marie Gosselin, correction du français

...suite

Penning by ... Jacques Gosselin



A page of history

The properties of Gabriel Gosselin's children (1621-1697) on Île d'Orléans

We have learned that our ancestor Gabriel Gosselin owned one dozen properties on the western part of Île d'Orléans Island (1). One must also remember that after the death of his wife, Françoise Lelièvre, there was a division of land between our ancestor and his children because of the community of property agreement that prevailed between the deceased and Gabriel Gosselin. This last event had the effect of fragmenting the possessions of our ancestor and sharing these possessions with his adult children.

In order to clearly situate the properties of Gabriel's children, we used Patrimoine Québec, an organization whose goal is to preserve the historical data of Quebecers. The geolocation superimposes the map of Villeneuve of 1689 or the map of Catalogne of 1709 onto the map of Google Earth of 2018. This allows us to visualize where our ancestral lands are located in today's world.

The purpose of today's exercise is therefore to share this information with the many descendants of Ignace, Michel, François, Gabriel (son), François (Francisco) and Jean and to indicate where the properties of these second ancestors were located on Île d'Orléans Island.

Note that we will not discuss here the location of the properties of Louis in Montreal, Quebec City and Paspébiac, nor those of Pierre in Rimouski, nor those of Jean on the islands: Île aux Grues and Île aux Canots.

When we look back over the past 325 years, we are able to imagine all the energy and work that our ancestor invested in order to acquire and develop all of his properties.

In fact, at the very beginning, only the small meadow, conceded by Jacques Gourdeau and located in the seigniorial domain, was cleared. This had to be done first to provide a good place for the farm animals to graze.

This text is accompanied by a map which you will find in the appendix.

You have no doubt noticed that at the time of New France, the birthright was sacred and gave priority to the eldest child. We will not derogate from this principle and we will follow the same order in the description of the properties of the children of Gabriel Gosselin on Île d'Orléans.

Ignace Gosselin (1654-1727)

Ignace, the oldest son, was the first to help his father develop the family's land. So he knew all of the properties very well, having explored each property to the fullest. Also, his birthright ensured him the first choice. Ignace, who had grown up on his father's land just across the river from Montmorency Falls, was well aware of the exceptional view that this site provided. But Ignace was also attracted by a property located on the other side of the island. He set his sights on a property on the south shore of the island. This choice can mainly be explained by the fact that his father still occupied the ancestral land in 1683 when Ignace married Marie-Anne Ratté.

Our ancestor Gabriel was an ambitious man. He worked the land on the entire west end of the island, now located in Sainte-Pétronille de Beaulieu. Note especially the property with a length of eleven arpents (old unit of measurement) along the front (2) which became his place of residence on the northern shore between the Beaulieu domain and the land of Sieur de Bondy. Each arpent is equivalent to 180 feet, so a property of eleven arpents is indeed quite impressive.

...continued

Penning by ... Jacques Gosselin



A page of history

His son Ignace surely inherited this gene, because Raymond Gariépy confirms in his book (3) that the eldest son of our ancestor worked on a property with a length of twelve arpents along the front in the neighbouring parish of St. Laurent, located in the south-western part of the Island. This makes him one of the greatest landowners in the community of Saint-Laurent.

Property number 60 was acquired by Ignace from the widow and heirs of Antoine Mondain, together with a house and barn. This property represents the eastern limit of Ignace's twelve arpent property. If you drive along the Prévost road, it is not that far along the road if you are going west on Chemin Royal. You will find it just west of the farm that François Gosselin owns today and whose civic address is 7549 Chemin Royal. This property has a length of three arpents along the front. Following this particular property, we then find property number 61 which is one of six arpents along the front. It includes a house, a barn and a shed. This land was first acquired by Gabriel from Vincent Poirier. Following the death of Françoise Lelièvre, the division of the land provided Ignace with three of the six arpents along the front, the other three arpents were transported* to him later. With the previous property, Ignace now owned a property of 150 arpents of arable land and four arpents of meadow. It is on this property that our pioneer Gosselin of the 1900s settled almost 70 years ago: Jean-Robert. Remember also that the house where Ignace lived is not the house called Béliveau-Gosselin House. The house where Ignace lived was on a lower level and a little east of the existing house. This house is no longer visible today. Ignace gave part of this land to his son Antoine in 1726 and another part of this land to his daughter Geneviève also in 1726. You then find the small road called Chemin Gabriel Gosselin. You will also find just to the east the plaque commemorating the Gosselin families. The next property is number 62a. It has a length of two arpents along the front and was acquired from Jean Maranda in 1701. Property number 62b is located on the western limit of the property of Ignace. On the western limit on the Maranda rock there is a plaque commemorating the family of Gabriel Gosselin.

Michel Gosselin (1659-1703)

Michel married in 1684, the year of the division of our ancestor's properties. He had little choice but to find a cottage elsewhere since his father still occupied the ancestral land. So he chose a property on the southwestern side of the island near his brother Ignace and this fact was clearly documented by a lease. His father had also taken care before his departure from the Island, in 1689, to share between his sons the ancestral land (4) and the property of Champigny. Property number 65 has a length of three arpents along the front and is located at the western boundary of the parish of St. Laurent. It was acquired by Gabriel Vincent Verdon around 1689. This property includes the road Chemin Ferland, as well as the civic number 1710 Chemin Royal. The next property to the west bearing the number 66 also has a length of three arpents along the front and is located in the Mesnu rear fief. It is his son Pierre who later inherited this property. Previously, Michel spent two years (two farm leases) in 1688 and 1689, with his father involving property located on the land of Champigny. In 1695, Gabriel donated the ancestral land to his son Michel (Rageot, notary). It was this ancestral land located on the north bank of the St-Laurent river that Michel and his wife later yielded to their daughter Louise who then lived there with her husband Pierre Noël and later gave it to their sons Raphaël, François, Jacques and Joseph-Marie (5).

...continued

Penning by ... Jacques Gosselin



A page of history

François Gosselin (1661-1704)

François, the eldest of the two brothers bearing the same name, settled in the community of Saint-Laurent on a property with a length of three arpents along the front located near the Prévost road. He acquired it from François Noël in 1687. The property included a house, a barn and a stable as well as thirty arpents of arable land. This is property number 56. He, like his brothers, obtained a share in the ancestral land and the land of Champigny. To give a clear indication of its location: this property is located west of the Prévost road.

Gabriel Gosselin, son (1662-1700)

Gabriel (son) settled in the back fief of La Chevallerie in Saint-Pierre parish. In 1688 he acquired a property with a length of four arpents along the front with a house, barn and stable, from the widow of Charles Roger des Colombiers. This property number 58 comprises thirty arpents of arable land and six arpents of grassland. To provide a better indication of its location, one can note that the businesses Héritage and Écolo as well as the civic number 1153 chemin Royal, are all located on this property. This land was located beside an old school of the Saint-Pierre country road. This property is located west of the bridge which links the island to the mainland.

François Gosselin (Francisco) (1664-1745)

François (Francisco) settled in Saint-Pierre on property number 64, which was originally acquired by Gabriel the father, from Louis Coulombe. This property measures three arpents along the front with thirty arpents of plowable land including a house, barn and stable located in the rear fief of Grossardière west of the boundary of the fief of La Chevallerie. François also received his share of the ancestral land (4) and the land of Champigny. To better situate these properties, we can find the following buildings on this land today: Bernard Côté's art studio and civic address 1073 Chemin Royal. The Domaine Orléans is also located there at 1067 Chemin Royal. If you are a descendant of this second ancestor, why not go apple picking on the Domaine Orléans with your family.

Jean Gosselin (1666-1756)

Gabriel would have liked to see his son Jean settle near his brothers. He thus sold him a property with a length of two arpents along the front in St. Laurent in 1691, just next to that of his older brother. This is property number 62a which our ancestor had acquired from the office of the poor of Quebec (bureau des pauvres de Québec) in 1676. But Jean had other plans and he decided to sell this land to Jean Maranda in 1701. The latter immediately resold it to Ignace Gosselin. To find this property today, you may consider the civic address of 3191 Chemin Royal at the boundary of Saint-Laurent and approaching the community of Sainte-Pétronille.

...continued

Penning by ... Jacques Gosselin



A page of history

And now, the tour of the various properties of Gabriel Gosselin's children on the Island of Orleans has been completed. I hope you will find the time someday to go and see these properties yourself and to have a look at the various stores in town so as to encourage the businesses located there. This would be a good way to walk on the land of your second ancestor. This article concludes with a map which illustrates the locations of the properties of Gabriel Gosselin's children.

Notes :

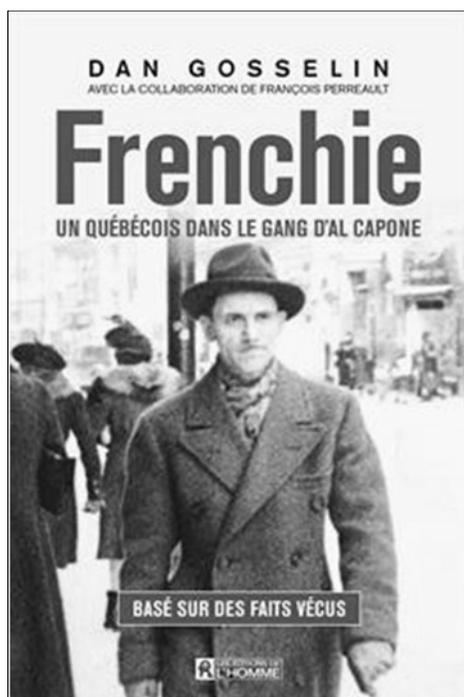
- (1) Le Gabriel Newsletter, vol. 2, no. 4, September 2011.
- (2) Confirmed by the notary acts: (Audouart, 1652) (G.Rageot, 1667) (Becquet, 1674).
- (3) Les terres de l'Île d'Orléans 1650/1725 (Properties on Île d'Orléans 1650/1725), Raymond Gariépy.
- (4) Villeneuve Map, properties #2 and #4.
- (5) Donation of Pierre Noël and Louise Gosselin (daughter of Michel), Louis Pichet, notary 1745.

* transported here is equivalent to relinquished or transferred: this verb was often used by notaries at that time.

APPENDIX A: Map indicating the location of the properties: 1. Ignace, 2. Michel, 3. François, 4. Gabriel (son), (see page 8) 5. François (Francisco) and 6. Jean.

Jacques Gosselin,
March 2018

DES NOUVELLES DES GOSSELIN



Pourquoi pas de la lecture croustillante pour agrémenter votre été?

Un Québécois dans le gang d'Al Capone

Par l'auteur Dan Gosselin, François Perreault

Bienvenue dans l'univers de la prohibition *made in USA*.

Lévis, 1920. Au terme d'un braquage insensé, un adolescent rebelle saute dans un train. À quinze ans, Léopold Lafrenais ne se doute pas que sa fuite le mènera jusqu'à Chicago, au cœur de l'Outfit, l'organisation d'Al Capone.

Des décennies plus tard, un tout jeune **Dan Gosselin**, son neveu, recueillera les souvenirs, les confidences et les réflexions de l'homme vieillissant, pour reconstituer pièce par pièce le puzzle de son existence. Voici, racontés pour la toute première fois, l'ascension, les démons et les désillusions du *Frenchie* dans les rangs du monde interlope américain, alors qu'émerge un nouveau type de gangsters dont la cruauté n'a d'égale que la cupidité.

Découvrez le récit d'une vie à l'index, vouée au risque, au secret et à l'ambition, entre lampées d'alcool illicite et vapeurs d'opium, autour d'une table de poker d'un speakeasy clandestin.

ISBN : 9782761946667

Date de parution : février 2018

Sujet : Biographies

Nombre de pages : 280 pages, format papier 29,95\$, format ePub 22,99\$

Extrait du livre :

Avant-propos

J'aime me promener dans les quartiers du Vieux-Lévis, celui de mon enfance au pied de l'Hôtel-Dieu, qui est aussi celui où ma mère a grandi, et ceux plus à l'est, jusqu'à la paroisse Christ-Roi, où est né mon père. Arpenter ainsi ces rues me fait revivre des souvenirs heureux. Je revois des images fixées dans ma mémoire, des maisons et des décors dont certains n'ont guère changé, des petits commerces d'appoint qui durent encore et ajoutent au pittoresque de l'endroit, que je continue de croire incomparable. Pas de nostalgie pour moi, mais plutôt des séquences en flash-back d'un enfant audacieux, curieux de tout ce qui faisait son monde. J'étais, à ma mesure, un aventurier au caractère indomptable, insouciant du péril qui me guettait lors de mes échappées interdites. Je me rappelle notamment ma première grande excursion. À peine en mesure d'enfourcher mon tricycle, j'avais pris pour destination la côte du Passage et plus exactement une petite maison blanche au toit noir que je venais de connaître. C'est là, au 121, que résidaient ma tante Jeannette et Paul, avec qui elle partageait sa vie. Mais mon aventure a tourné court. J'avais franchi les deux kilomètres qui séparaient la rue Montcalm de mon objectif, mais deux agents de police ont eu vite fait d'aborder le garçon de quatre ans que j'étais, seul à l'angle de rues achalandées.

Après avoir eu toutes les difficultés du monde à me faire monter dans leur voiture, ils m'ont raccompagné chez moi. Alors qu'elle s'approchait de la voiture de police, ma mère m'a aperçu à travers la vitre de la portière. J'étais infiniment déçu par la tournure des événements, mais tout de même satisfait de la compensation qu'on m'avait consentie. En effet, à court d'arguments et d'astuces, les policiers, voulant me convaincre de les suivre, m'avaient soudoyé avec un immense sac de bonbons. Néanmoins, ni cet échec ni les remontrances qui ont suivi n'allaient atténuer ma fascination pour Paul Lafrenais. Cet homme avec qui ma tante vivait, et que j'appelais conséquemment « mon oncle », allait avoir sur moi une influence considérable.

...suite

DES NOUVELLES DES GOSSELIN (SUITE)

Depuis ma première visite chez la soeur aînée de ma mère et jusqu'à l'adolescence, nos échanges ont été nourris d'anecdotes et d'états d'âme. Cette connivence des plus improbables est devenue source de récits que je n'aurais pu entendre nulle part ailleurs. Au fil des ans, malgré mes jeux, l'école, mes camarades, puis les sports et les filles, jamais cette complicité ne m'a semblé banale. Chaque fois, les exploits d'enfant que j'exposais fièrement à Paul semblaient produire un effet sur sa mémoire. Il ne pouvait s'empêcher de faire allusion devant moi à des périodes lointaines de sa vie, d'un autre ordre, certes, mais ô combien fascinantes ! Cet homme déjà âgé, à l'allure unique, non seulement me semblait sortir d'une autre époque, mais il m'apparaissait singulièrement différent des autres hommes que je connaissais. Affaibli et amaigri qu'il était par la vieillesse et la maladie, il dégagait toutefois une force nerveuse sous son calme apparent. Son sourire affable et son regard parfois narquois pouvaient s'effacer en un instant, sur le coup d'une simple contrariété. Mais il s'emportait rarement, trop avare de mots et d'émotions pour se mettre en colère, trop soucieux de l'image qu'il soignait en toutes circonstances.

Voilà donc que cet homme infiniment flegmatique se laissait fasciner par un garçon désinvolte, frondeur et rieur. Paul Lafrenais baissait sa garde... Au fil des ans, les précautions immenses qu'il prit pour éviter d'aborder les aspects les plus sombres de sa vie devinrent moins habiles. Sans doute mes questions d'enfant se faisaient-elles plus précises et pertinentes. Des secrets furent dévoilés et, avec eux, bien des cauchemars que Paul aurait sans doute souhaité laisser là où il les avait enfouis. Avec le temps aussi, ma curiosité est devenue peu à peu de l'admiration et notre relation s'est transformée en une véritable amitié. À maintes reprises, la richesse du personnage qui s'ouvrait à moi me laissait entrevoir une époque et des événements qui fascinent encore aujourd'hui nombre d'historiens, d'auteurs et de producteurs : les gangsters, la prohibition, le jeu et l'argent. Toutes ses anecdotes hautes en couleur, pleines de descriptions détaillées, me transportaient en quelques mots dans un monde d'intrigues infinies !

Il a pourtant fallu bien des années pour que je me décide à écrire cet ouvrage. M'appuyant sur mes souvenirs des conversations que j'ai eues avec mon oncle entre 1977 et 1986, sur des photos et de longues recherches, j'en suis arrivé à retracer le parcours étonnant de Paul Lafrenais et son ascension au sein de l'Outfit de Chicago, l'organisation d'Al Capone et de Johnny Torrio. Pour que le récit donne une idée juste de l'époque et des événements, mais aussi de l'homme qui en est le personnage principal, j'y ai intégré des réflexions et des dialogues que j'ai souhaités les plus vraisemblables possible. J'ai aussi cru bon de rapporter certains de nos échanges parmi ceux qui m'ont le plus impressionné et qui ont marqué notre relation. Voici donc, pour la toute première fois révélé, le récit d'une vie marquée par la violence et l'ambition, une vie à l'index.



En 1924, Paul est au sommet de sa forme.



De retour au Québec, Paul (à droite) a troqué son flamboyant coupé pour une voiture plus discrète.



Paul (à l'extrême gauche) à l'occasion d'une de ses nombreuses visites à Montréal.

DES NOUVELLES DES GOSSELIN (SUITE)

104 ans

Madame Églantine Bélanger Gosselin (photo) a 104 ans aujourd'hui. Madame Bélanger, originaire du village de Saint-venant-de-paquette, en Estrie (à peine 111 habitants), demeure à la Résidence Aviva, du chemin Saint-Louis, à Québec, depuis maintenant 3 ans. Elle fut enseignante de profession au Collège Mont Notre-Dame de Sherbrooke dans son jeune temps. Églantine a un petit fils de 16 ans, Kenta Gosselin, qui a deux nationalités (canadienne et japonaise) et qui vit au Japon avec son père, Michel (professeur d'anglais établi au Japon), et étudie dans une école secondaire. Michel et son fils Kenta visitent chaque année Églantine, mais ceux-ci s'ennuient et m'ont confié le soin de lui souhaiter un joyeux anniversaire par l'entremise de ma page et de remercier le personnel de la résidence Aviva pour leur gentillesse et leur professionnalisme. Sur les photos, Églantine avec Kenta et Michel.



Source: Le Journal de Québec, Pierre Gingras, Mai 2018

DES NOUVELLES DES GOSSELIN (SUITE)

Bonne nouvelle pour l'Association des familles Gosselin.

Nous tiendrons un kiosque au Salon FADOQ (Fédération de l'âge d'or du Québec) 50 ans et plus.

Venez nous rencontrer!

SALON FADOQ 50 ANS +

C'est avec un très grand plaisir que la FADOQ – Régions Québec et Chaudière-Appalaches vous invite à la septième édition de son Salon FADOQ 50 ans+.

Cet événement unique se tiendra au Centre de foires de Québec, sur le site d'Expo-Cité, les 28, 29 et 30 septembre prochain.

Un salon grandiose, vous offrant plusieurs nouveautés et cela, tout à fait gratuitement. Plus de cent soixante-quinze kiosques, des invités et des conférenciers de premier plan qui vous fourniront toute l'information que vous désirez afin d'ajouter un PLUS à votre vie de tous les jours.

Toute l'équipe FADOQ des régions de Québec et Chaudière-Appalaches vous donne rendez-vous. Au plaisir de vous rencontrer!

Rosaire Roy,

Président

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le site web suivant:

www.groupeproexpo.com/salonfadoq



SAVIEZ-VOUS QUE...

UN SURVIVANT GOSSELIN A BORD DE L'EMPRESS OF IRELAND...

Trouver un francophone parmi les 1477 passagers de l'Empress of Ireland relevait presque de l'exploit. Toutefois, un survivant au naufrage très médiatisé à l'époque l'était : **Louis-Aldéï Gosselin**. Avocat né à St-Alexandre-d'Iberville en 1869, il partait en voyage d'affaires vers Londres et Paris avec son ami Lionel Kent. Sa cabine en première classe l'aura aidé à survivre.

Au cours de sa vie, **Gosselin** sera notamment gérant et administrateur du journal *Le CanadaFrançais*, conseiller du Roi et conseiller de la ville de St-Jean où une rue lui est dédiée. Il épousera aussi en secondes noces Aldéa Bélanger de la célèbre famille des poètes Bélanger.

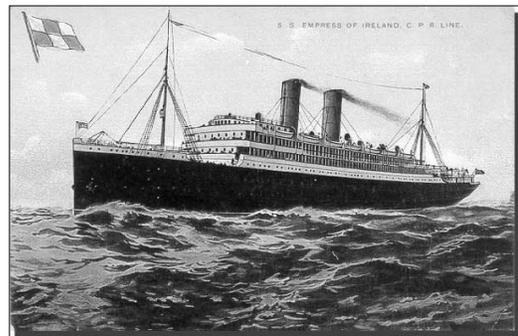
Une fois secouru, **Louis-Aldéï Gosselin** témoignait ainsi de la tragédie au journal *Le Progrès du Golfe* de Rimouski :

« Je m'étais attardé à lire dans mon lit, jusque vers deux heures du matin. Sentant le sommeil me gagner, et au moment de m'endormir, je ressentis une violente secousse qui sembla ébranler le navire. Je me précipitai de ma cabine sur le pont et j'aperçus un navire dont la proue était enclavée dans notre "Empress". (...) Le "Storstad" était entré un peu obliquement dans "l'Empress" par l'avant, vers le tiers de la longueur de notre navire obliqua un peu sous le choc cependant que, l'autre vaisseau agrandissant la blessure, tournait sur la proue perpendiculairement à "l'Empress". (...) Aussitôt après, notre vaisseau prit bande du côté de la brèche opérée par la collision, puis penchant peu à peu, s'enfonça jusqu'à l'engloutissement complet. Le tout se fit en dix minutes. Cinq minutes après l'immersion, je vis s'élever de la surface du fleuve une immense bulle d'eau, montant sans autre bruit qu'une sourde détonation, à une cinquantaine de pieds dans les airs, c'était apparemment les chaudières qui sautaient. L'explosion dû être meurtrière pour un très grand nombre de marins et de passagers. (...) Déjà tous les ponts étaient submergés. Nous nous éloignons, à la dérive de "l'Empress", par une mer calme: à un moment donné, nous trouvâmes des rames flottantes, et nous nous mîmes aussitôt en frais de recueillir les naufragés; si bien qu'à la fin, notre radeau était chargé de trente à trente-cinq personnes. Nous étions tous debout et tellement serrés les uns contre les autres que nous nous trouvions dans l'impossibilité de ramer. Mais nous nous efforcions cependant de nous diriger vers le charbonnier "Storstad", le seul point où il nous était possible de trouver du secours. (...)

À bord du "Storstad" on ne paraissait pas vouloir bouger. L'équipage, à un arpent du lieu du sinistre, semblait parfaitement indifférent, et ne cherchait aucunement à porter secours aux naufragés. Nous pûmes enfin approcher du navire et monter à son bord. Sur le pont du "Storstad", devant l'insouciance odieuse de tout l'équipage, je dus insister auprès du capitaine pour qu'on se préoccupât enfin d'aider au sauvetage. On se décida ... Cependant le "Storstad" ne mit aucune chaloupe à la mer. Et même, les chaloupes sauvées de "l'Empress", s'étant approchées, chargées de naufragés, il fallut insister pour que l'équipage tirât sur les câbles tendus du pont vers les embarcations, et aidât ainsi les pauvres naufragés à demi-morts de froid et d'épuisement, à monter à bord. Personne n'aurait songé à cela et la majorité des rescapés était pourtant dans l'impuissance absolue de se hisser sur le pont. »



* Source : *Le Progrès du Golfe*, Rimouski, 29 mai 1914



SAVIEZ-VOUS QUE...

IMPORTANT : AFIN DE VÉRIFIER LA DATE D'EXPIRATION DE VOTRE ABONNEMENT, VOUS N'AVEZ QU'À REGARDER LA DATE INSCRITE SUR VOTRE ÉTIQUETTE LORS DE LA RÉCEPTION DE VOTRE BULLETIN « LE GABRIEL ». EXEMPLE : SI C'EST INSCRIT 08/2018, C'EST QUE VOTRE ABONNEMENT SE TERMINE LE 31 JUILLET 2018 ET PAR LE FAIT MÊME, SI VOUS N'AVEZ PAS DONNÉ SUITE À VOTRE RENOUVELLEMENT, CELA IMPLIQUE QUE VOUS N'ÊTES PLUS MEMBRE EN RÈGLE DE L'ASSOCIATION ET QUE VOUS NE RECEVREZ PLUS LE BULLETIN.

POUR CONTINUER À BÉNÉFICIER DE TOUS LES PRIVILÈGES EN TANT QUE MEMBRE DE L'ASSOCIATION, ENTRE AUTRE À VOTRE ABONNEMENT AU BULLETIN LE GABRIEL, VOUS DEVEZ RETOURNER VOTRE CHÈQUE AU NOM DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES GOSSELIN À NOTRE TRÉSORIÈRE, MADAME MARIA GOSSELIN, 4910, Carré Antoine-Baumé, app. 1, Québec, Qc, Canada, G1P 1H9

2 ans 40,00\$

4 ans 70,00\$

IMPORTANT: TO CHECK THE EXPIRATION DATE OF YOUR SUBSCRIPTION, YOU ONLY HAVE TO CHECK THE DATE LISTED ON YOUR LABEL WHEN YOU RECEIVE YOUR NEWSLETTER "THE GABRIEL." FOR EXAMPLE: IF IT IS WRITTEN 08/2018, YOUR SUBSCRIPTION ENDS JULY 31, 2018 AND THIS MEANS THAT YOU HAVE NOT YET RENEWED YOUR SUBSCRIPTION BEYOND THAT DATE AND YOUR ASSOCIATION MEMBERSHIP WILL END ON THAT DATE AND YOU WILL NO LONGER RECEIVE THE NEWSLETTER.

TO CONTINUE TO BENEFIT FROM ALL PRIVILEGES AS A MEMBER OF THE ASSOCIATION INCLUDING RECEIVING YOUR NEWSLETTER THE GABRIEL, YOU MUST RETURN YOUR CHEQUE MADE OUT TO L'ASSOCIATION DES FAMILLES GOSSELIN AND ADDRESSED TO OUR TREASURER, MRS MARIA GOSSELIN, 4910, Carré Antoine-Baumé, app. 1, Québec, Qc, Canada, G1P 1H9

2 years 40.00\$

4 years 70.00\$

En 2019, soit l'an prochain, l'Association des familles Gosselin fêtera ses 40 ans et en 2021, nous fêterons le 400e anniversaire de naissance à Combray en Normandie de notre ancêtre Gabriel Gosselin (1621-1697). L'endroit est à déterminer.



39ième Rassemblement 2018 les 25 et 26 août à Drummondville

Best Western (Hôtel Universel)

Samedi et dimanche les 25 et 26 Août 2018

Programme

Samedi, le 25 Août 2018

- 13h00 Accueil
14h30 Assemblée générale
16h30 Cocktail gratuit
18h00 Souper table d'hôte (inclus un verre de vin gratuit)
20h00 Présentation du Programme de la Fête du 40^{ième} Anniversaire Août 2019
21h00 Prix de présence et vente de billets pour le tirage de la lithographie de Serge Gosselin :
Lumière sur la maison de l'ancêtre à Place Royale

Dimanche, le 26 Août 2018

- 6h30 à 9h00 Déjeuner à la carte ou brunch Campagnard (inclus dans le coût de la chambre)
10h00 Accès au VILLAGE QUÉBÉCOIS D'ANTAN (<http://villagequebecois.com/>)
Visite et dîner formule cafétéria

Hébergement

Hôtel Universel Drummondville – Best Western

915, rue Hains, Drummondville, Qc, J2C 3A1

Tél : (819) 478-4971

Sans Frais 1-800-711-6047

www.universel.com

Coût la nuitée (incluant le déjeuner)

139.99 \$ + taxes

Réservations

Mentionnez *Groupe Familles Gosselin*

Vous trouverez d'autres possibilités d'hébergements sur le site Internet de la Ville de Drummondville :

<http://www.tourisme-drummond.com/activites-hebergement/hebergement.aspx>

Coupon - Réponse

*** S.V.P. répondre avant le 10 Août 2018 (Le bloc de chambres est réservé jusqu'au 3 Août 2018) ***

Retournez ce coupon et votre paiement à : Association des familles Gosselin

8258, chemin royal, Ste-Pétronille, Ile d'Orléans, Québec,

Canada, G0A 4C0 Tél. : (418) 655-8491

Nom : _____

No membre : _____

Nombres de personne(s) : _____

Repas 32.00\$ + taxes & pourboire Non Oui

Village Québécois d'antan 31.50\$ Non Oui

Gosselin Families 39th Gathering (1979 - 2018)

Best Western (Hotel Universal)

Saturday and Sunday August 25th & 26th, 2018

Program

Saturday, August 25th, 2018

- 13h00 Greetings
- 14h30 General Assembly
- 16h30 Free Cocktail
- 18h00 *Table d'hôte* Dinner (includes a free glass of wine)
- 20h00 40th Anniversary Program Presentation (August 2019)
- 21h00 Door prize draw and ticket sale for Serge Gosselin's silkscreen draw :
Light on the Ancestor's house at Place Royale

Sunday, August 26th, 2018

- 6h30 à 9h00 *À la carte* Breakfast or Rustic Buffet (included with the room's cost)
- 10h00 Access to VILLAGE QUÉBÉCOIS D'ANTAN (old style pioneer village) : <http://villagequebecois.com/>
Visit and cafeteria style lunch

Accommodations

Hotel Universal Drummondville – Best Western

915, Hains street, Drummondville, Qc, J2C 3A1

Tel : (819) 478-4971

Toll free : 1-800-711-6047

www.universel.com

Cost per night (includes breakfast)

\$139.99 + taxes

Reservations

Mention *Groupe Familles Gosselin*

You will find more accommodation possibilities on Drummondville city's Web site :

<http://www.tourisme-drummond.com/activities-accomodation/accommodation.aspx>

Reply Coupon

* Please reply before August 10th, 2018 (The block of hotel rooms is reserved until August 3rd, 2018) *

Return this Reply Coupon and your payment to : Association des familles Gosselin
8258 chemin royal, Ste-Pétronille, Ile d'Orléans, Québec,
Canada, G0A 4C0 Tel. : (418) 655-8491

Name : _____ Member No : _____

Number of people : _____

Dinner \$32.00 + taxes & gratuity No Yes

Village Québécois d'Antan \$31.50 No Yes

Au temps de la Nouvelle-France... L'eau de vie

L'eau-de-vie vendue aux Indiens par des marchands peu scrupuleux fait des ravages en Nouvelle-France. C'est alors que l'Église décide de s'opposer à ce commerce lucratif mais contraire aux desseins de Dieu.

Officiellement, la vente de l'eau-de-vie était d'ailleurs interdite depuis l'époque de Champlain, mais peu de gens s'en souviennent. Les religieux recommandent donc au roi de France d'interdire la vente par un nouveau décret, ce qu'il fait. En 1657, par un arrêt de son conseil, le roi confirme donc l'interdiction de la traite de l'eau-de-vie.

Le 5 mai 1660, Mgr de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France, défend, sous peine d'excommunication, de donner des boissons enivrantes aux Indiens. Par la suite, il excommunie le trafiquant Pierre Aignon, dit Lamothe, qui a violé l'interdiction.

La traite de l'eau de vie cesse et Mgr de Laval lève son excommunication en octobre 1661. Mais certains marchands reprennent immédiatement le commerce et Mgr de Laval renouvelle la sanction en février 1662.

À la même époque, le gouverneur général Davaugour, poussé par des intérêts commerciaux et politiques, se déclare favorable à la vente des boissons alcoolisées aux Indiens.

À Paris, les théologiens, saisis de la question par Mgr de Laval, estiment que «vu les désordres qui arrivent de la vente de telles boissons, faite aux Américains (il s'agit des Indiens), l'Ordinaire ou Prélat peut défendre sous peine d'excommunication ipso facto aux Européens la vente de telles boissons, et traiter ceux qui seront désobéissants et réfractaires comme des excommuniés.»

Cependant, Davaugour ignore l'arrêt royal et la proclamation ecclésiastique. La traite prend rapidement une telle ampleur que Mgr de Laval décide d'aller en France pour solliciter l'appui du roi. Lorsqu'il revient à Québec en 1663, il constate avec satisfaction que les trafiquants se font plus discrets, suite à la terreur provoquée par le grand tremblement de terre de 1663 qu'ils ont pris comme un signe de Dieu.

M. de Mézy, le nouveau gouverneur, et Mgr de Laval publient une déclaration conjointe interdisant la traite des boissons. Cette union de l'Église et de l'État se maintient jusqu'en 1668, quand le Conseil souverain, à l'instigation de l'intendant Jean Talon, permet à nouveau la traite de l'eau-de-vie. Cette permission se termine avec l'interdiction faite aux Indiens de s'enivrer, ce qui est d'une rare hypocrisie...



...suite

Au temps de la Nouvelle-France... L'eau de vie

En réponse, le 21 avril 1669, Mgr de Laval déclare que c'est un péché d'encourager la consommation d'alcool chez les Indiens et de leur donner des boissons à transporter dans leurs villages.

Mgr de Laval, les missionnaires et l'ensemble du clergé sont attaqués par des marchands et par les autorités qui favorisent ce commerce. Mgr de Laval soumet de nouveau la question aux théologiens de Paris.

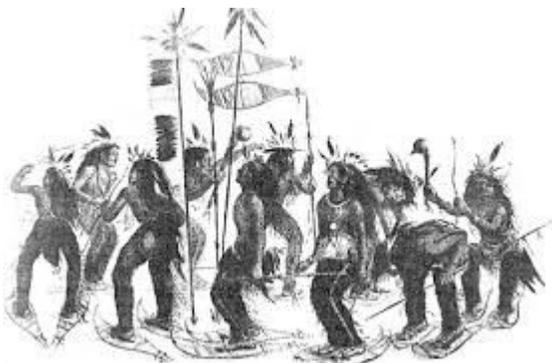
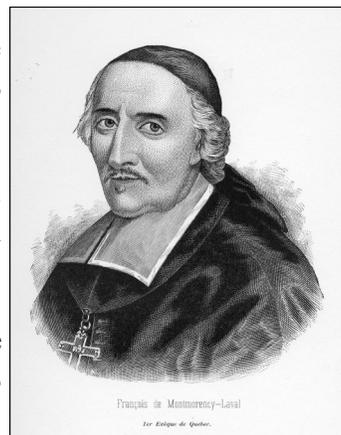
Ces derniers lui donnent raison. Selon leur verdict, la traite de l'eau-de-vie constitue un péché mortel, et l'évêque a le droit de prendre les mesures appropriées pour arrêter ce commerce. Mais les marchands résistent.

Finalement, Louis XIV ordonne au gouverneur de Frontenac de convoquer 20 des principaux habitants de la colonie et de recueillir leurs avis sur la traite de l'eau-de-vie. Ils se réunissent le 28 octobre 1678. Mais comme ces personnages sont essentiellement des commerçants, ils se prononcent en majorité pour la liberté absolue de la traite de l'eau-de-vie.

La situation pour l'Église devient critique. Malgré sa maladie, Mgr de Laval se rend immédiatement en France, dans un suprême effort pour convaincre le roi de maintenir l'interdiction.

Louis XIV rend alors une ordonnance interdisant la traite de l'eau-de-vie en dehors des habitations françaises, mais dans l'absolu, la vente de l'alcool est autorisée.

Mgr de Laval et l'Église perdent donc cette lutte de 20 années. Cependant, les trafiquants ne peuvent plus, légalement, vendre des boissons dans les villages indiens.



ASSOCIATION DES FAMILLES GOSSELIN

SIÈGE SOCIAL :

8258, chemin Royal,
Sainte-Pétronille, I.O.
(Québec), G0A 4C0
Tél. :418-914-2678

lac-gosselin@hotmail.com

Retrouvez-nous sur



Pour rejoindre le secrétariat:
gosselindiane@hotmail.com

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET:

www.genealogie.org/famille/gosselin

En tant que membre de l'Association, vous avez le privilège d'avoir accès à la section réservée aux membres via un mot de passe. Vous n'avez qu'à en faire la demande auprès de l'Association.

Dans la vie, les choses
qui ont le plus de valeur
sont celles qui n'ont pas
de prix.

(Guillaume Musso)

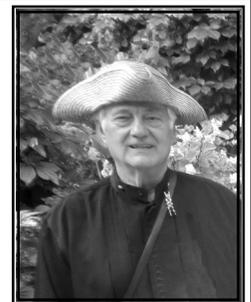
La Vie
est
Belle
♥♥



Dans le prochain numéro:

La plume de... Jacques Gosselin,
Une page d'histoire

Paul Gosselin (1819-1872) le 3e maire de
Saint-Jean Île d'Orléans.





Place Royale 1759,
Archives nationales du Québec

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSBN : D 442394

Postes Canada
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:
Association des familles Gosselin
1043, chemin Royal, Saint-Pierre, Ile d'Orléans, (QC) G0A 4E0
IMPRIMÉ—PRINTED PAPER SURFACE